

MAMMIFÈRES

Ragondin

Myocastor coypus

Beverrat × Coypu of Nutria × Nutria



© Pascale Golinvaux @ RBINS

Origine

Amérique du Sud

Voies d'introduction

Échappé de captivité (zoos et historiquement fermes d'élevage pour la fourrure). Émigration depuis les pays limitrophes.

Usages en Belgique

Dans le passé, cette espèce a été élevée pour sa fourrure, sa viande, ou en tant qu'animal de compagnie.

Distribution en Belgique

Plusieurs populations établies au sud du sillon Sambre et Meuse, présence sporadique ailleurs, et particulièrement le long de la Meuse.

Habitats en Belgique

Préférence pour les plans d'eau et cours d'eau lents riches en végétation aquatique (roselières) ; creuse son terrier dans les berges ; si les berges ne le permettent pas, peut aussi construire son nid à l'aide de feuillages.

Nuisances

Dommages aux digues, chemins de halage ou autres infrastructures. Dommages aux roselières et aux berges de rivière. Porteur de pathogènes.



© Olivier Embise



© 512r - Shutterstock

Caractéristiques

Grand rongeur d'apparence massive.

- Longueur tête-tronc: 40-65 cm, poids: 4-10 kg
- Tête: imposante, grandes incisives orangées, contour de la bouche blanc, moustaches blanches et oreilles bien visibles
- Queue cylindrique, peu velue, 30-45 cm
- Pattes postérieures nettement palmées

Espèces ressemblantes

Dans l'environnement, l'espèce peut être confondue avec le castor européen (*Castor fiber*) indigène, ou avec le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), espèce exotique également présente sur la liste européenne.

Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

- <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=33488>

SITES RÉGIONAUX

- Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>
- Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-dieren> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

- <http://www.iasregulation.be/fr>

Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, échangée, détenue, élevée, reproduite, ou libérée intentionnellement dans la nature au sein de toute l'Union européenne. En Belgique, des individus pourraient être détenus dans les zoos sous certaines conditions.